

*Les subsides*

Je voudrais vous signaler exactement ce qui se passe et ce qu'on a dit jusqu'à maintenant au sujet de cette question. Lorsque notre premier ministre (M. Mulroney) s'est présenté devant l'Association forestière canadienne, le 9 avril, à Ottawa, il a affirmé ce qui suit:

Le gouvernement Reagan a accepté la notion d'un «lancement sans conditions préalables» des négociations, mais certains membres du Congrès représentant des États producteurs de bois de construction tentent de lier les pourparlers commerciaux plus larges au différend relatif au bois de construction.

Il a ajouté ce qui suit:

Je refuse d'accepter la proposition formulée par certains aux États-Unis, selon laquelle il va falloir que les États-Unis aient gain de cause en ce qui concerne la question des bois résineux, avant que ne commencent les pourparlers.

Qui le premier ministre essaie-t-il de faire marcher? De deux choses l'une, ou le président des États-Unis ne dit pas à notre premier ministre exactement ce qui se passe ou notre premier ministre ne dit pas toute la vérité aux Canadiens.

La lettre que le président Reagan a adressée au sénateur Robert Packwood, président du comité sénatorial des finances, est très claire. Elle va tout à fait à l'encontre de ce que le premier ministre a raconté à la Chambre et à tout le pays. Dans sa lettre datée du 8 mai, le président dit ce qui suit:

J'entends trouver rapidement une solution satisfaisante au problème du bois d'oeuvre canadien, afin de donner à l'industrie américaine une juste chance d'être compétitive.

À cette fin, je compte obtenir le règlement rapide de ce problème qui n'a rien à voir avec les négociations globales.

Il nous faut comprendre ce qui se dit aux États-Unis. Le président a laissé entendre de manière on ne peut plus claire que, si besoin est, il prendra des mesures qui n'ont strictement rien à voir avec les négociations relatives au libre-échange entre le Canada et les États-Unis, qui doivent débiter vers le milieu de la semaine prochaine.

Ces pourparlers n'ont pas connu un bon départ et c'est ce dont se plaignent depuis 48 heures les porte-parole du secteur forestier de la Colombie-Britannique. Les choses ont mal démarré car, de toute évidence, on a lié les pourparlers commerciaux au différend forestier.

En outre, l'impasse au comité sénatorial des finances ressemble de très près à un échec. En vertu de ce système, l'égalité des voix fait pencher la balance en faveur de la formule expéditive. Qui plus est, si le vote a été égalitaire, c'est que le président et son gouvernement avaient fait pression sur divers sénateurs, celui de Hawaï par exemple et d'autres régions des États-Unis, pour s'assurer d'obtenir au moins 10 voix.

Examinons ces événements de plus près. Le président a promis qu'il mettrait en oeuvre un mécanisme qui rassurerait au sujet du bois canadien les sénateurs et les membres du Congrès représentant des États eux-mêmes producteurs de bois. Le président y a réussi en précisant qu'il prendrait des mesures unilatérales si les pourparlers bilatéraux au sujet du bois venaient à échouer.

Qu'avait à dire hier à ce sujet notre ministre, M. Roy, à Washington? Il est très au courant du dossier et il a déclaré que

l'offre de ce représentant n'avait pas été présentée officiellement au gouvernement des États-Unis mais qu'on ne prévoyait pas qu'elle comprendrait des concessions canadiennes tendant à limiter nos exportations ou à en augmenter le prix. C'est précisément ce que j'espère lui entendre dire. Toutefois, il semble que le gouvernement n'ait pas vraiment compris ce processus qui dure depuis si longtemps.

L'an dernier, j'ai accompagné une délégation tripartite à Washington où nous nous sommes entretenus avec chacun des représentants et des sénateurs qui avaient présenté des mesures législatives protectionnistes ayant trait au secteur forestier. Nous sommes tous revenus à Ottawa avec la ferme conviction que les États-Unis prendraient des mesures très fermes. Il n'existait alors qu'une solution au problème mais, malheureusement, le temps nous manque pour appliquer cette solution intelligente que le gouvernement aurait dû utiliser. Cette solution que j'ai présentée il y a près d'un an à la Chambre devait convaincre les Américains qui, à leur tour pouvaient le faire comprendre aux Républicains et aux Démocrates, qu'il importe de maintenir nos échanges commerciaux de bois d'oeuvre, car les Américains préfèrent acheter des résineux canadiens, même à un prix plus élevé, ces derniers étant de meilleure qualité. Ils les préfèrent aussi du fait que notre devise suit de façon absolument parallèle l'évolution du dollar américain avec un écart de 33 à 34 p. 100 à l'heure actuelle.

Qui cherche à tromper l'autre? Ou bien le premier ministre savait qu'on ferait ce lien, ou bien le président le lui avait caché. Si tel est le résultat de cette amitié qui unit le premier ministre et le président, je doute que ces présumées négociations commerciales mènent le Canada quelque part.

Le comité sénatorial des finances a été catégorique: il entend maintenir le pouvoir d'imposer des droits compensateurs. Il n'a nullement été question de négocier à ce propos.

Examinons de plus près le problème. Il s'agit du secteur canadien le plus important à faire l'objet d'un libre-échange absolu avec les États-Unis depuis un demi-siècle. Or, le président américain affirme qu'il faut régler cette grosse affaire commerciale avant d'aborder les négociations sur le libre-échange. C'est donc dire que les Américains voudront imposer des droits compensateurs afin de ramener les Canadiens à la raison.

Il y a toutes sortes de données que le gouvernement n'a pas suffisamment pris en ligne de compte, alors qu'il aurait dû être vigilant. Sam Gibbons a saisi le Congrès américain d'un projet de loi qui servira vraisemblablement de déclencheur du processus en question. Voici ce qu'il disait en février dernier, dans une entrevue:

Il faut recourir à l'autorité de la loi, plutôt que de mettre l'ambassadeur dans une position délicate qui l'oblige à négocier.

Il parlait du commerce du bois. L'article se poursuit en ces termes:

Alors que, selon Yeutter, l'administration américaine continuera à suer sang et eau afin de résoudre cette querelle «disgracieuse» à propos du bois d'oeuvre, Gibbons affirme qu'il faut procéder par la voie législative et non par la négociation.